

Niveau :	DILÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)					Année 1
Domaine :	SCIENCES TECHNOLOGIE SANTÉ					DUT1 60 ECTS
Spécialité :	GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALES DES ORGANISATIONS GACO					
Parcours :	----					
Volume horaire étudiant :	228 h	372,5 h	108 h	h	240h	948,5 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Chef de département Sylvie SIRE ☎ 03.80.39.64.31 gaco-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr	Responsable du service scolarité Dante PARINI ☎ 03.80.39.64.10 Suivi GACO ☎ 03.80.39.65.34 scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr Secrétariat pédagogique ☎ 03.80.39.64.66 Fax : 03.80.39.64.32 gaco-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IUT DIJON-AUXERRE Département Gestion administrative et commerciale des organisations GACO Boulevard Docteur Petitjean BP 17867 21078 DIJON Cedex

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

1) Former des collaborateurs polyvalents

- Assurer des fonctions précises (comptabilité et fiscalité des petites et moyennes structures, accueil et suivi des clients administration commerciale...);

- Comprendre et faire appliquer les orientations politiques du dirigeant et les préconisations des conseils extérieurs (experts-comptables, conseils juridiques...);
- Maîtriser les technologies modernes relatives à la communication et à la documentation (bureautique, télématique);
- S'exprimer dans 2 langues étrangères pour assurer la capacité de l'entreprise à communiquer avec son environnement international.

2) Accompagner des étudiants dans un parcours universitaire professionnalisant.

3) Préparer une insertion professionnelle au niveau III ou une période d'études dans les meilleures conditions.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La formation polyvalente permet aux étudiants de s'insérer dans tous les types d'organisation (entreprise de distribution, entreprise de services, administrations publiques) sur des fonctions très variées (commerciale, comptable, logistique, affaires générales).

Grâce à une formation très complète, le titulaire du DUT GACO dispose d'un large éventail de possibilités pour poursuivre ses études (licences professionnelles, école de commerce, master).

Exemples de métiers accessibles : Assistant de gestion ou de gestion polyvalent, assistant manager, assistant ou adjoint administratif, assistant comptable, assistant contrôle de gestion, assistant en ressources humaines, assistant logistique, assistant commercial, assistant communication interne ou externe, assistant gestionnaire de paie, conseiller clientèle/commercial, commercial, assistant manager de rayon...

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le titulaire d'un DUT GACO intervient dans les activités de gestion courante :

- Il collecte et analyse l'information nécessaire à la prise de décision opérationnelle en utilisant les technologies de l'information et de la communication ;
- Il prépare les documents comptables et participe aux ajustements nécessaires avec les experts internes et externes chargés du suivi comptable ;
- Il participe à l'élaboration de la politique commerciale et la met en œuvre ;
- Il intervient dans l'administration des ventes à tous les niveaux opérationnels : planification, communication, contrôle ;
- Il contribue aux activités de logistique, de gestion des ressources humaines et de gestion des litiges de l'entreprise ;
- Il participe à la démarche projet et à la démarche qualité mises en place par l'entreprise

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

A la fin de la première année, l'étudiant inscrit en GACO a découvert l'entreprise et son organisation. Il a acquis les bases de la gestion commerciale, de la gestion comptable et des principales autres disciplines de gestion.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément aux dispositions de [l'arrêté du 3 août 2005](#) (art.3) « les demandes d'admission sont examinées par un jury désigné (...) par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT.

Le jury se prononce en fonction des éléments figurant au dossier de candidature, éventuellement complété par un entretien ou un test. »

Publics concernés : préparant et titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent en adéquation avec la formation demandée

Lycéens en terminale, étudiants en réorientation, candidats en reprise d'études. Le calendrier des candidatures est fixé nationalement, la saisie des candidatures et des vœux s'effectue sur la plateforme

Parcoursup

Candidats étrangers (hors espace économique européen) : dépôt de candidature sur **Campus France**

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

En formation initiale (càd poursuite d'études) : s'adresser à **la scolarité** organisatrice de la formation

En formation continue (càd reprise d'études éligible à un dispositif de financement) : s'adresser au service de formation continue de l'université **SEFCA**

Pour plus d'information consultez nos pages web sur le site IUT :

- **[Je candidate en DUT 1^{ère} année](#)**
- **[Quels bacs pour quels DUT ?](#)**
- **[Quels critères de recrutement ?](#)**

Organisation et descriptif des études :

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

CC : Contrôle continu

SEMESTRE 1

UE 1.1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session unique	coeff CC	total coef
Découverte de l'entreprise et démarche de projet	Economie – concepts fondamentaux	15	19,5		34,5		CC		3
	Environnement juridique et culture juridique	15	19,5		34,5		CC		3
	Introduction au marketing	19,5	19,5		39		CC		3
	Outils informatiques	5	5	30	40		CC		3
	Management de projet	15	10		25		CC		2
	Activités transversales		20		20				1
TOTAL UE 1.1		69,5	94	30	193,5	15	-		15

UE 1.2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session unique	coeff CC	total coef
Communication et Introduction à la gestion	Comptabilité : les fondamentaux	15	19,5		34,5	15	CC		3
	Expression et communication: Techniques de l'expression orale	1,5	15	7,5	24		CC		3
	Management des organisations	18	19,5		37,5		CC		3
	Langue vivante 1 - Anglais des affaires	1,5	15	15	31,5		CC		2
	Méthodologie PPP phase 1		10,5	3	13,5		CC		2
	Adaptation au public		6		6		CC		1
	LV2		15		15		CC		1
TOTAL UE 1.2		36	100,5	25,5	162	15	-		15

	CM	TD	TP	Total	ECTS	total coef
TOTAL Semestre 1	105,5	194,5	55,5	355,5	30	30

SEMESTRE 2

UE 2.1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session unique	coeff CC	total coef
Environnement de l'organisation et technique de gestion	Droit de l'entreprise	15	15		30	12	CC		2
	Economie - Les problématiques clés de l'économie	15	10,5		25,5		CC		2
	Gestion de l'information	10	15		25		CC		2
	Mix marketing et planification	19,5	19,5		39		CC		2
	Technologie de l'information et de la communication	7,5	7,5	15	30		CC		2
	Activités transversales		13,5		13,5		CC		1
	Management d'équipe : performance et gestion de conflits	19,5	7,5		27		CC		1
TOTAL UE 2.1		86,5	88,5	15	190	12			12

UE 2.2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session unique	coeff CC	total coef
Communication et outils de gestion	Comptabilité : l'approche par les cycles	19,5	19,5		39		CC		2
	Expression et communication: Techniques de l'expression écrite	1,5	15	7,5	24		CC		2
	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		15	15	30		CC		2
	Outils statistiques appliqués à la gestion	15	15		30		CC		2
	Langue vivante 2		15		15		CC		1
	Découverte du milieu socio-économique local et régional		10		10				1
	Méthodologie PPP phase 2			15	15		CC		1
TOTAL UE 2.2		36	89,5	37,5	163	11	-		11

UE 2.3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session unique	coeff CC	total coef
Applications professionnelles : Découverte et exploration	Projet tuteuré		100						3
	Stage 1 (4 semaines minimum)		140						4
TOTAL UE 2.3			240			7	-		7

	CM	TD	TP	Total	ECTS	total coef
TOTAL Semestre 2	122,5	178	52,5	353	30	30
TOTAL Annuel	228	372,5	108	708,5	60	60

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées conformément aux dispositions de l'article 18 de [l'arrêté du 3 août 2005](#) (JO du 25 août 2005) :

« L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier. (...) Les modalités (...) sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef du département concerné. Elles sont rendues publiques dans le mois suivant le début de l'année universitaire. »

Dans ce cadre, la fiche filière définit pour chaque semestre de l'année universitaire l'organisation des études et fixe la répartition des enseignements et des contrôles de connaissance assortis.

● Sessions d'examen

La session est unique et proposée en contrôle continu

● Réglementation et gestion de l'offre de formation

Sauf dispositions spécifiques liées à la réglementation des IUT, [le Référentiel commun des études LMD](#) précise les règles et principes applicables aux formations dispensées par l'université de Bourgogne en matière de modalités de contrôle des connaissances, d'organisation d'examen et de tenue des jurys.

● **Règles de validation, de capitalisation et de délivrance du diplôme :**

Extrait de l'Arrêté du 3 août 2005

CAPITALISATION :

Art. 19. – Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement. Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

VALIDATION :

Art. 20. – La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury. La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.

✚ Délivrance du diplôme

Le DUT est délivré dès lors que les 4 semestres du cursus sont validés. L'obtention du DUT donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, à raison de 30 crédits par semestre validé.

✚ Obligation d'assiduité et règlement intérieur

Arrêté du 3 août 2005 Art. 16. – L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.

✚ Bonus étudiants

Un bonus « étudiants » peut être attribué, proportionnel à l'implication de l'étudiant, dans le cadre des activités définies à l'article 17 du règlement intérieur de l'IUT.

Cette bonification est intégrée dans le calcul de la moyenne semestrielle.